

CépraImar

Bilan d'activités

2025

Agir pour la mer et ses métiers en
Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée

Edito

Un mot de notre président



Chères membres, chers membres,

Alors que le Cépralmar célèbre cette année ses 45 ans, 2025 illustre pleinement la vocation qui anime notre structure : accompagner les professionnels de la mer et des lagunes face aux évolutions de leurs métiers et aux défis de notre temps.

Dans un contexte marqué par des changements environnementaux brutaux et un contexte socio-économique difficile, les filières occitanes de la pêche et de la conchyliculture doivent sans cesse innover et s'adapter.

Si les négociations menées fin 2025 dans le cadre du plan de gestion WESTMED ont permis d'aboutir à une relative stabilité pour les professionnels de la pêche, la vigilance reste de mise. La pérennité d'une activité de pêche sur notre littoral nécessite plus que jamais une mobilisation collective et une reconnaissance des efforts déjà engagés par les professionnels.

La fin d'année a également été marquée par l'interdiction de commercialisation des coquillages à la suite de la présence de norovirus dans l'étang de Thau. Cet événement s'ajoute aux mortalités estivales qui impactent déjà fortement la rentabilité économique de la filière conchylicole. Cela souligne la nécessité de poursuivre les travaux engagés en matière de qualité sanitaire, d'accompagnement des entreprises face aux aléas et d'une diversification des productions.

À ces difficultés s'ajoute en ce début d'année la forte hausse du coût des carburants, qui impacte directement les conditions d'exploitation et la rentabilité des entreprises de pêche et de conchyliculture.

Pour répondre à ces besoins, le Cépralmar a poursuivi en 2025 son engagement aux côtés des professionnels et de ses partenaires, en développant des actions concrètes au service des filières. Ce bilan d'activité témoigne de cette dynamique collective et de la mobilisation de toutes celles et ceux qui contribuent, chaque jour, à faire vivre l'économie maritime et lagunaire de notre territoire. Fort de ses 45 ans d'expérience, le Cépralmar réaffirme plus que jamais son ambition : continuer à accompagner les transitions, défendre les filières et préparer l'avenir du littoral d'Occitanie.

Avec tout mon engagement,

Sébastien DENAJA,
Président du Cépralmar.



Merci à nos partenaires !

Institutionnels



Organisations professionnelles



ainsi que l'ensemble des syndicats conchylicoles et des prud'homies d'Occitanie.

Autres



Table des matières

- ↳ Mission et organisation 6
- I.1 - LES MISSIONS DU CÉPRALMAR** 6
- I.2 - L'ORGANISATION INTERNE** 8
- I.2.1 - Le conseil d'administration 8
- I.2.2 - L'équipe technique 9
- ↳ Bilan des actions 2025 10
- II.1 - LA FILIÈRE PÊCHE** 13
- II.1.1 - Des projets structurants pour la filière 14
- II.1.2 - Des projets de terrain pour améliorer les connaissances et contribuer à une exploitation durable des ressources 24
- II.2 - LA FILIÈRE CONCHYLICOLE** 33
- II.2.1 - Suivre la ressource conchylicole 33
- II.2.2 - Innover pour s'adapter aux changements 40
- II.3 - DIVERSIFICATION AQUACOLE** 46

Mission et organisation

I.1 - LES MISSIONS DU CÉPRALMAR

Le Centre d'Études et de Promotion des Activités Lagunaires et Maritimes, le Cépralmar met au service des acteurs de l'économie littorale son expertise technique, grâce au soutien financier de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Dans un contexte mouvant à travers les évolutions réglementaires, les enjeux environnementaux, les difficultés économiques, le Cépralmar **joue son rôle de « courroie de transmission » entre les professionnels des filières, les scientifiques, les collectivités territoriales et l'Etat pour relever les défis à venir.**

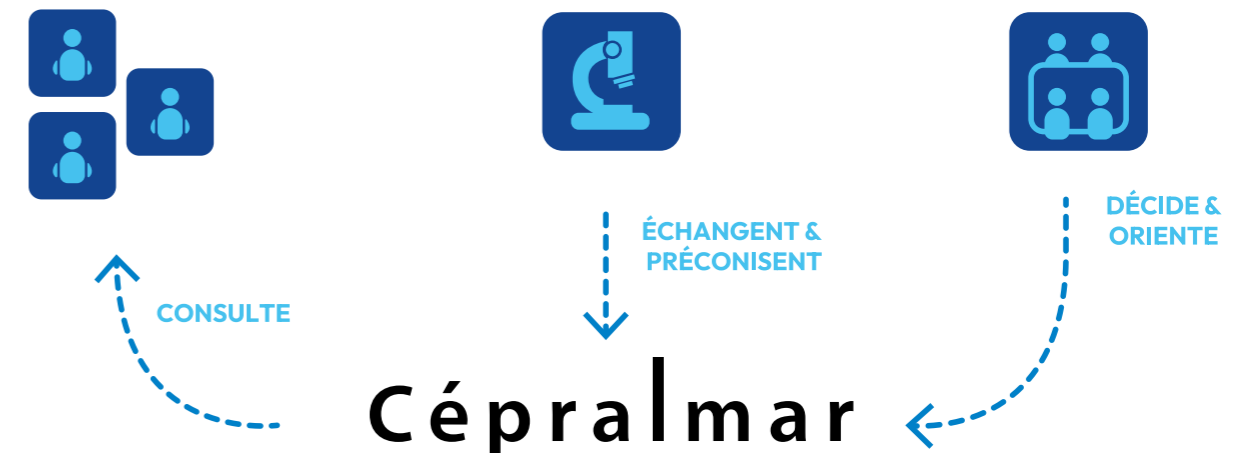
Pour mieux répondre aux besoins des acteurs du territoire, le Cépralmar réaffirme depuis plusieurs années son rôle de centre technique régional en appui au développement durable des filières halieutiques d'Occitanie.

Ce positionnement lui permet de remplir 4 missions :

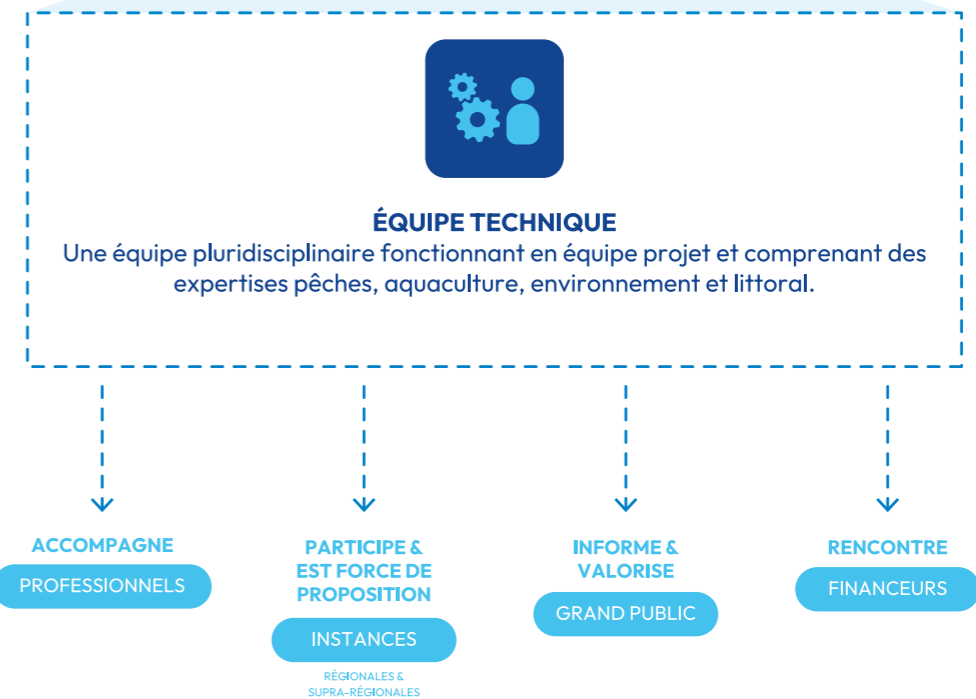
- Fournir un appui technico-économique aux professionnels des filières ;
- Accompagner l'émergence de projets ;
- Relayer les enjeux locaux dans les différentes instances régionales et supra régionales ;
- Valoriser les connaissances et les initiatives locales.

Pour assurer le bon déroulement de ses missions, le Cépralmar travaille comme **interface entre l'ensemble des acteurs régionaux** avec l'organisation suivante :

- MEMBRES**
42 membres qui s'engagent à collaborer pour atteindre les objectifs de développement durable des filières halieutiques en Occitanie
- GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES**
Cellule restreinte d'experts favorisant l'échange sur les enjeux stratégiques et les problématiques des développement des filières halieutiques
- CONSEIL D'ADMINISTRATION**
12 membres représentant d'une manière paritaire les élus et les représentants professionnels



Cépralmar



I.2 - L'ORGANISATION INTERNE

Le Cépralmar est piloté par un Conseil d'Administration de **11 membres**. Depuis le 20 décembre 2024, il est présidé par Sébastien DENAJA, conseiller régional.

I.2.1 - Le conseil d'administration

PRÉSIDENT		
Sébastien DENAJA	Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	
MEMBRES		
Jean-Marc BIAU	Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	Vice-Président
Zina BOURGUET	Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	
Didier CODORNIUO	Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	Vice-Président
Loïc LINARES	SMBT (Syndicat Mixte du Bassin de Thau)	
Yvon PELLET	Département de l'Hérault	
Hervé BARBA	Groupe BARBA	Vice-Président
Patrice LAFONT	C.R.C MÉDITERRANÉE	Vice-Président
David MURCIA	Syndicat conchylicole de Leucate	
Bernard PEREZ	CRPMEM Occitanie	Vice-Président
Bertrand WENDLING	SATHOAN	

I.2.2 - L'équipe technique

L'équipe est composée de **9 salariés** : un directeur, trois chargés de mission, deux chargés de projet, un coordinateur technique et deux alternants en BTS.

En 2025, l'équipe technique a été renforcée durant quelques mois par Véronique LE BIHAN, experte en économie aquacole, et par l'arrivée de Carla BOURGET en tant qu'alternante à partir de septembre. Plusieurs stagiaires ont été accueillis au cours de l'année : Marco TORTORICI MERDELLI et Lily GARCIA.



Sébastien DENAJA
Président



Jean-François HOLLEY
Directeur
holley@cepralmar.org
06 30 05 43 27



Élise LACOSTE
Chargée de mission
aquaculture
elacoste@cepralmar.org
06 30 12 83 76



Michela PATRISSI
Chargée de mission
pêche
patrissi@cepralmar.org
06 30 05 07 86



Antoine BALAZUC
Chargé de mission
pêche
abalazuc@cepralmar.org
07 85 97 75 82



Tristan TISSEYRE
Alternant
BTS Aquacole
tisseyre@cepralmar.org



Florian HUGO
Technicien supérieur
Coordinateur technique
hugo@cepralmar.org



Laureen NIVALAIS
Chargée de projet
conchyliculture
nivelais@cepralmar.org
06 30 13 69 27



Théo LANCELOT
Chargé de projet Observatoire
conchylicole
tlancelot@cepralmar.org



Carla BOURGET
Alternante
BTS Aquacole
bourget@cepralmar.org

SS. Bilan des actions 2025

Le Cépralmar mène et accompagne de nombreux projets pour le développement économique des filières pêches et conchylicoles en Occitanie. Sans être exhaustif, ce bilan décrit les principaux projets auxquels le Cépralmar a contribué en 2025.

Pour la bonne réalisation de ces projets, le Cépralmar dispose de **différents moyens techniques et nautiques** lui permettant d'assurer les actions qu'il mène dans toute la région Occitanie. Pour assurer les suivis expérimentaux, il bénéficie de **3 concessions sur l'Etang de Thau** (1 par secteur) **et 1 sur l'Etang de Leucate** auxquelles s'ajoutent des concessions temporaires sur les salins de Gruissan, l'Etang de Thau et l'Etang du Prévost dans le cadre du Projet HOLOPROD.

Le Cépralmar possède également un navire, le **Nérée**, utilisé en lagunes. Des embarquements sont également menés à partir de navires professionnels. Il dispose également de **matériel de plongée** permettant des interventions sur les concessions expérimentales ou bien la réalisation de suivi biologiques.

A terre, le Cépralmar dispose d'un local technique à la **Maison Régionale de la Mer**. Le CRCM lui met également à disposition le mas expérimental du **Mourre Blanc**.

Chiffres clés de l'année 2025 :

132
sorties
bateau

202
heures de
navigation

91
plongées

36
heures
d'immersion

En complément du travail technique réalisé par l'ensemble de l'équipe, le Cépralmar consacre également du temps à **accompagner les porteurs de projets** qui sollicitent son soutien dans leurs réflexions. Le Cépralmar s'associe également à de nombreuses initiatives mettant en avant les filières régionales dans des actions de **promotion des métiers et des produits**. Il participe à différents colloques et rencontres sur l'ensemble de ses thématiques de travail.



Le Nérée



Les plongées en équipe



Sortie pour l'observatoire
conchylicole



Zoom sur les centres techniques régionaux (CTRs)

Les quatre centres techniques régionaux français : SMEL (Normandie), SMIDAP (Pays de la Loire), CAPENA (Nouvelle-Aquitaine) et Cépralmar (Occitanie / Pyrénées Méditerranée).

Ils sont liés par une convention depuis 2012. Dans ce cadre, les équipes travaillent en étroite collaboration sur des problématiques communes (pêche et aquaculture) et portent des programmes scientifiques et techniques inter-régionaux.

II.1 - LA FILIÈRE PÊCHE

2^{ème}
flotte
française

3
segments de flotte
(thonier, chalutier, petits métiers)

4
ports équipés de
hall à marée

<24
heures de marées
donc des produits extra frais !

Avec la **seconde flotte de pêche française** (la première de Méditerranée), la filière pêche d'Occitanie est un levier important pour le développement économique du littoral. La flotte est constituée de **3 segments complémentaires** (thoniers, chalutiers et petits métiers). Si les thoniers partent au large pour exploiter le thon rouge, les chalutiers et les petits métiers exploitent la diversité des espèces présentes sur le golfe du Lion et dans les lagunes. Ils utilisent pour cela diverses techniques de pêche. Structurée autour de **4 ports équipés de halles à marée** (Le Grau-du-Roi, Sète, Le Grau d'Agde et Port-la-Nouvelle), la filière pêche d'Occitanie met en marché quotidiennement des produits extra-frais, les sorties des chalutiers et des petits métiers **n'excédant pas 24 h**. Ces produits d'exception sont principalement commercialisés en Espagne et en Italie. Ce secteur d'activité contribue ainsi fortement au développement économique du littoral régional. Il façonne également le paysage et constitue un nombre conséquent d'emplois non délocalisables, mais il doit faire face aujourd'hui à de nombreuses difficultés.

Le contexte inflationniste sur le cours des carburants associé à la **forte dépendance des navires de pêche au gazole**, notamment les chalutiers, fragilise leur modèle économique alors qu'ils doivent déjà par ailleurs intégrer les **contraintes des plans de gestion WESTMED** et WESTMED II (fermetures spatio-temporelles, réduction du nombre de jours de mer, mesures techniques individuelles sur les types d'engins ou la sélectivité...). La diminution de la flotte chalutière (PSF 2023) et la mise en œuvre des mesures de gestion pour préserver les espèces démersales entraînent une **limitation des apports** qui n'est pas neutre pour l'équilibre des halles à marée et la commercialisation des produits de la pêche occitane dans son ensemble. Enfin, l'activité de pêche va devoir cohabiter avec la mise en œuvre très prochaine de **fermes éoliennes pilotes** et le déploiement programmé de fermes commerciales. Dans les zones d'implantation, activités de pêche et systèmes de production d'énergie devront s'adapter pour cohabiter en toute sécurité. Au sein des **40 000 ha de lagunes de l'Occitanie**, la pêche traditionnelle de l'anguille européenne est de plus en plus restreinte pour atteindre les objectifs fixés par la France et l'Europe. En outre, les petits métiers en secteur côtier et en lagunes devront s'adapter à la mise en place progressive de mesures de protection des écosystèmes, via les analyses de risques pêche « espèces » et « habitats ».

En conséquence, en 2025, le Cépralmar a engagé l'essentiel de ses ressources sur des **projets structurants pour l'ensemble de la filière régionale** (II.1.1) : l'appui au CRPMEM Occitanie afin d'élaborer un contrat de filière définissant les orientations 2024-2026 de ce secteur d'activité, la décarbonation des navires de pêche, l'accompagnement des collectivités pour la recherche de synergies entre les ports de pêche, l'intégration de l'activité de pêche au déploiement de fermes éoliennes et les réflexions préalables à la mise en place potentielle d'un observatoire socio-économique des pêches en Occitanie. En sus de cela, le Cépralmar a poursuivi les travaux engagés afin d'**accompagner la profession**, notamment dans l'amélioration des connaissances des ressources côtières exploitées (II.2.2) afin de permettre aux professionnels de définir eux-mêmes des modes de gestion qui soient adaptés à leurs métiers.

II.1.1 - Des projets structurants pour la filière

Contrat de filière pêche et pisciculture marine Occitanie 2024-2026



Signature du 1^{er} contrat de filière pêche en France, au Lycée de la Mer de Sète (septembre 2024).

Contexte et objectifs :

Fin 2021, le CRPMEM Occitanie a décidé de coconstruire une stratégie avec l'ensemble des acteurs de la filière régionale. Publiée début 2023, la stratégie a mobilisé pendant près d'un an un peu plus de **65 structures** (organisations professionnelles, coopératives, collectivités, ONG, acheteurs de produits de la pêche, etc.). En août 2023, le CRPMEM confie au Cépralmar

la maîtrise d'œuvre pour transformer l'essai : faire de cette stratégie un véritable **contrat de filière (CDF)**, et passer d'une réflexion prospective partagée à un engagement collectif autour d'actions concrètes réparties dans **8 axes stratégiques**.

Chiffres clés :

3

années de projet

1^{er}

contrat de filière en France

43

signataires du contrat

8

axes stratégiques

130

actions mises en place

Résultats :

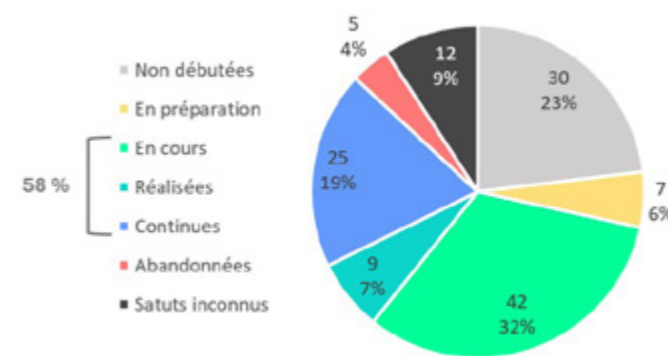
En 2025, le CDF a été approuvé par **deux nouveaux signataires** :

- le **Conseil département du Gard** qui soutiendra financièrement plusieurs actions ;
- et la **Fondation ECOALF** qui porte la fiche action 3-B-3 « *Gestion et valorisation des déchets collectés passivement en mer* ».

Les documents qui constituent le CDF ont donc été mis à jour :

- Document principal (43 signataires)
- Annexe 1 – Les signataires
- Annexe 2 – Les actions

Livrables :



Etat d'avancement des 130 actions du CDF au 1er octobre 2025

Au cours de l'été, un **questionnaire** a été adressé à l'ensemble des porteurs pour connaître l'état d'avancement de leurs actions et proposer un soutien pour celles qui peinent à émerger.

Enfin, une réunion du comité de pilotage restreint (CRPMEM, État, Région, 4 départements littoraux, C(I)DPMEM, OP, Cépralmar et Ifremer-UMR MARBEC) a été organisée le 10 octobre à Sète pour dresser un premier **bilan à mi-parcours** de la période de programmation et échanger sur les dernières actualités.



Les axes du contrat de filière

Livrables :

Acteurs du projet :

(porteur) et l'ensemble des acteurs de la filière « pêche et pisciculture marine » régionale

Financeurs du projet d'animation du CDF :

Le rapport final et ses annexes

Projet HYPEMO (Hybridation d'un Petit Métier d'Occitanie) janvier 2025 / juin 2026



Retour au port des chalutiers

Contexte et objectifs :

Le projet **HYPEMO** (HYbridation d'un PETit Métier d'Occitanie) s'inscrit dans une démarche de **transition énergétique de la petite pêche côtière** visant à réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant la résilience économique des entreprises. Dans un contexte marqué par la hausse des coûts du gazole et les enjeux climatiques, ce projet propose une

approche concrète basée sur l'analyse fine des **profils énergétiques des navires** et l'**évaluation de solutions d'hybridation** adaptées aux petits métiers.



Chiffres clés :

5

navires équipés en 2025, représentatifs de la diversité des pratiques

1 an

de suivi de la consommation énergétique des navires



Travail en parallèle sur la réglementation et infrastructures portuaires

Résultats :

En collaboration avec les représentants de la profession (CRPME Occitanie, OP du Sud, OP Sathoan), **cinq navires représentatifs de la diversité des pratiques régionales ont été sélectionnés début 2025**. Chaque unité a été équipée en 2025 d'un système de capteurs embarqués permettant de collecter en continu des données sur la consommation de carburant, la vitesse, le régime moteur et les phases d'activité (pêche vs transit). Cette méthodologie a permis de caractériser précisément les usages et d'identifier les postes de consommation les plus énergivores.

Les constats préliminaires mettent en évidence un profil énergétique commun à l'ensemble des navires : **la phase de transit représente la majorité de la consommation, entre 75 et 90 % du carburant total**. À l'inverse, **la phase de pêche consomme peu**, malgré une durée souvent majoritaire (50 à 70 % du temps en mer).

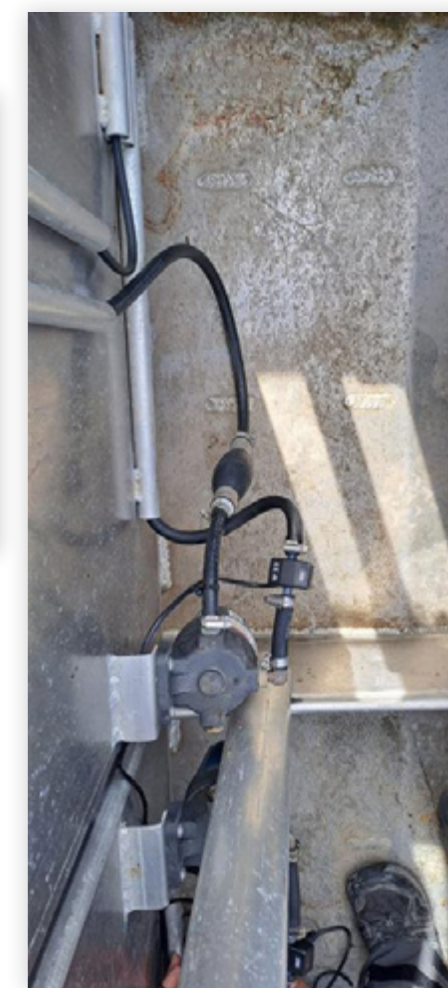
Les consommations en transit sont élevées, atteignant **30 à plus de 120 L/h** selon les navires, contre seulement 3 à 8 L/h en pêche.

Sur le plan technique, le projet a permis d'**identifier plusieurs contraintes majeures**, liées notamment au manque d'espace à bord, aux exigences réglementaires, à la sécurité des installations et aux coûts d'investissement.

Un travail important est actuellement mené en collaboration avec le Centre de Sécurité des Navires (CSN) et les bureaux de certification afin d'identifier précisément les difficultés liées à l'intégration de solutions hybrides à bord des navires. Cette démarche vise également à identifier les **leviers d'adaptation**, tant sur le plan technique que réglementaire, pour faciliter le déploiement de ces innovations au sein de la flotte.



Petit métier bimoteurs hors-bord



Débitmètre installé pour un suivi de la consommation de carburant

Financeurs :



Étude de faisabilité et d'opportunité pour la préfiguration puis la mise en place d'un observatoire régional pour l'évaluation socio-économique des pêcheries et de la filière



Navire de pêche petits métiers en action dans la bande côtière de l'Hérault

Contexte et objectifs :

La filière pêche occitane se caractérise par un grand nombre de métiers pratiqués et une forte diversité d'espèces débarquées. Une entreprise de pêche en Méditerranée est très polyvalente. Elle adapte son activité aux ressources disponibles sur son territoire et aux demandes du marché en produit de la mer tout au long de l'année. Afin de pouvoir répondre aux enjeux futurs de la profession il est essentiel d'avoir une vision actualisée de l'ensemble de la filière pêche.

C'est dans cette dynamique qu'en 2023-2024 le Cépralmar a réalisé une **étude socio-économique de la pêche maritime occitane sur l'ensemble du littoral régional** afin de collecter des informations par flottille concernant

l'importance économique de certaines espèces en intégrant les spécificités territoriales. L'objectif était de mener un premier état des lieux de la flotte pouvant servir de base de connaissances fiables pour éclairer la gestion des pêcheries et des places portuaires.

Parmi les priorités exprimées par les professionnels de la filière dans le CDF figure la mise en place d'un **observatoire socio-économique des pêcheries à moyen/long terme** (cf. action 2-B-1-5 du CDF). C'est aussi un chantier classé comme prioritaire à l'échelle nationale par l'Etat et le CNPMM.



Fileyeur opérant le long des côtes d'Occitanie



Pont d'un chalutier

Résultats :

En 2025, le Cépralmar a échangé avec trois dépositaires de données socio-économiques « pêche » à l'échelle nationale qui seraient susceptibles d'intégrer les partenaires d'un possible observatoire régional afin d'apporter leur expertise et de fournir des données inconnues pour les acteurs régionaux (pré-identifiées lors de l'état des lieux réalisé fin 2024). Ces trois organismes sont l'**ENIM**, l'**Ifremer** et l'**Université de Nantes**.

S'ils sont plutôt favorables à la démarche, ils ont néanmoins fait part de **précautions techniques** à inscrire dans un cadre conventionné pour éviter l'envoi de données individuelles, personnelles ou confidentielles. Les partenaires de l'observatoire Occitanie pourraient ainsi communiquer à ces organismes nationaux des **listings d'entités segmentés** (flottille régionale divisée en segments ; ports et points de débarquements ; etc.) et ces derniers retourneraient à la filière régionale des données agrégées selon des segmentations prédéfinies.

En outre, dans le cadre d'un observatoire régional, il pourrait être envisagé que les acteurs occitans déploient de l'**acquisition de données** afin de **compléter certaines zones d'ombre** : ventes directes, emplois directs non embarqués, etc. Là encore, les dépositaires de données à l'échelle nationale pourraient jouer un double rôle : **proposer des protocoles normalisés** pour harmoniser, entre les différentes régions, cet effort d'acquisition de données déployé sur le littoral ; **prendre en compte les données** ainsi acquises dans les analyses développées à l'**échelle nationale**.

Après une analyse actualisée sur les données de première vente à caractère réglementé, l'année 2025 a également été l'occasion pour la Région et le Cépralmar de proposer aux criées et coopératives de vente une courte étude sur un échantillon d'un an de données dans

la perspective d'harmoniser les référentiels (notamment espèces) et donc de réduire à la source l'incertitude générée dans les analyses des données des criées (FranceAgriMer, Ifremer, CSTEP, etc.). Enfin, la réalisation de cette étude permettrait aussi d'évaluer les questions auxquelles l'accès à des données de vente détaillées permettrait de répondre dans le cadre d'un futur, et hypothétique, observatoire socio-économique des pêches régionales. À titre d'exemples : **la définition d'une typologie de premiers acheteurs** (français, italiens, espagnols...) ou encore la question des **niveaux d'interdépendance commerciale entre certaines flottilles et certaines catégories d'acheteurs**.

Enfin, le Cépralmar participe activement aux réflexions coordonnées par **FranceAgriMer** et visant à l'établissement d'un **observatoire national des pêches**.



Cartographie de la filière pêche et pisciculture marine en Occitanie
© CRPMM Occitanie 2024 - réalisation Cépralmar

Financeurs :

(2024 et 2025)



Contribuer au développement de synergies entre ports de pêche



Visites et échanges portuaires avec ECOALF dans les 4 principaux ports de pêche d'Occitanie, ici à Port-La Nouvelle

Contexte et objectifs :

L'Occitanie dispose de nombreux ports et points de débarquement répartis le long de 220 km de littoral. De nombreux petits ports disposent de divers équipements parmi lesquels des quais de débarquement, des machines à glace, des pompes à carburant ou encore des points de vente directe. Les 4 ports principaux, eux, sont équipés de **halles à marée publiques** (Port-La Nouvelle, le Grau d'Agde et Sète) et **privées** (le Grau-du-Roi : SOCOMAP et La Graulenne). Ces structures de première commercialisation rayonnent sur les zones situées à proximité et structurent la filière pêche en permettant la **mise en marché des produits débarqués**.

Elles offrent un certain nombre de services aux différents acteurs de la filière (garantie de la traçabilité, prêts de matériel, distribution de glace...) tout en faisant se rencontrer l'offre et la demande. Elles sont également un élément permettant de **suivre les prix du marché** qui seraient totalement méconnus si les ventes ne se faisaient qu'en directe ou en gré à gré. La diminution des apports des chalutiers (80 % environ des apports en halles à marées) et l'augmentation des prix de l'énergie limitent la rentabilité des places portuaires et conduisent à des réflexions collectives pour mettre en place des synergies.

Chiffres clés :

3

nouveaux ports en convention avec la Fondation ECOALF en 2025 pour le recyclage des déchets collectés en mer

3

fiches actions « économie-circulaire » prévues dans le CDF pêche 2024-2026

Résultats :

Comme en 2024, le Cépralmar a apporté un appui aux services de la DIRMER de la Région Occitanie pour les accompagner dans la **recherche de solutions qui permettraient de mettre en place des dynamiques collectives**. Une réunion interportuaire a notamment été organisée le 10 juillet 2025.

Le Cépralmar a poursuivi son appui opérationnel pour étendre à l'échelle des 4 principales places portuaires (Port-La Nouvelle, Grau d'Agde, Sète et Grau-du-Roi) le **partenariat avec la Fondation ECOALF** pour **valoriser les déchets collectés passivement en mer par les chalutiers**. En 2025, **3 nouveaux ports** français ont rejoint le programme « **Repêchons les Océans** », soutenu par la Fondation de la Mer, et tous sont occitans.

À la suite des mises en liquidation de l'association **Glokis - Click-Dive** (automne 2024) et de l'entreprise **Fil & Fab** (été 2025), le Cépralmar a participé à l'animation d'une réflexion régionale pour relancer **une filière de valorisation locale des engins de pêche usagés**. Deux grandes options sont à l'étude : **le recyclage matière** ; **le réemploi ou la réutilisation**. Dans la perspective de mise en place prochaine d'une REP¹ « engins de pêche usagés », les projets de recyclage des engins de pêche sont nombreux. Après d'intenses recherches, le Cépralmar constate que la plupart des projets **ont un degré de maturité** (technologies, business model) **faible** et le défi est d'identifier les bons partenaires (ports, acteurs de la plasturgie, etc.) afin de relancer en Occitanie une filière viable ou un projet pilote cohérent.



Couverture de la newsletter « Repêchons les Océans », Fondation ECOALF



Recyclage de filets usagés, Cépralmar

Financeurs :



¹ La Responsabilité élargie du producteur (REP) mobilise fabricants, distributeurs et importateurs dans une démarche d'économie circulaire. Pour plus d'information : <https://filieres-rep.ademe.fr/>

FISHWIND – Innover pour la pêche, les énergies et la biodiversité marine



Vision d'IA générative d'un navire de pêche travaillant à proximité d'éoliennes flottantes

Contexte et objectifs :

Dans le cadre de la transition énergétique de la France et des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, une production nationale de **40 GW est visée pour l'éolien en mer à l'horizon 2050**. Le golfe du Lion est l'un des théâtres du développement rapide de la technologie flottante avec des objectifs d'installation compris entre **4 et 7,5 GW** pour cette échéance. L'emprise spatiale de ces projets pourrait occuper plus de **500 km² dans le golfe du Lion** et cela affectera fortement les activités de pêche préexistantes, certaines risquant de ne plus être pratiquées dans les parcs.

Partant du principe que le déploiement de cette nouvelle filière devrait intégrer les activités traditionnelles, et au premier chef la pêche professionnelle, le Cépralmar s'est positionné dès 2023 comme co-porteur potentiel ou partenaire à mobiliser sur la fiche action 7-A-4 « Garantir le maintien et le développement des activités de pêche au sein des parcs éoliens en mer au large de l'Occitanie » du CDF pêche.

Le projet **FISHWIND**, porté par l'OP SATHOAN, vise à coconstruire, avec les pêcheurs professionnels, des solutions innovantes en matière d'éco-conception, tant pour les structures immergées que pour les éoliennes elles-mêmes ou d'autres infrastructures

associées aux parcs commerciaux. Ces solutions devront respecter ou contribuer à la définition de nouvelles dispositions réglementaires, tout en favorisant une réflexion sur leur intégration durable dans les écosystèmes marins, en conciliant exploitation des parcs éoliens et activité de pêche.

Parmi les différentes composantes du projet, des essais in situ d'équipements de pêche adaptés sont prévus. Tout en contribuant à la gestion durable des ressources marines et en influant sur les politiques maritimes futures, FISHWIND ambitionne ainsi de créer **un modèle de co-activité viable et sécurisé**. Partenaire du projet, le Cépralmar apportera son expertise au déroulement général du projet et jouera un rôle prépondérant dans la **réalisation de ces tests d'engins de pêche en mer**.

Le but de ces essais est de voir quels types de pêche peuvent être opérés en toute sécurité au sein d'espaces géographiques restreints comparables aux parcs éoliens flottants. En 2025 et 2026, les essais sont envisagés avec **5 types d'engins de pêche** (casiers ou nasses, pots et/ou casiers à poulpe, palangres de fond ancrées, filets ancrés, petites sennes tournantes et coulissantes).

Chiffres clés :

5 

engins de pêche différents utilisés pour les essais en mer

1 

collaboration majeure avec la SATHOAN

500 
km²

objectif d'éoliennes dans le golfe du Lion à horizon 2050

Résultats :

Au cours de l'année 2025, première année pour les expérimentations en mer, le Cépralmar a d'abord œuvré à la **définition du protocole**, à la **définition des zones potentielles d'essais** et à la **conception de parcs éoliens virtuels** permettant de donner un cadre réaliste aux essais d'engins.

Les **marées expérimentales à la palangre calée de fond et à la senne tournante coulissante** ont été intégralement réalisées, respectivement à bord d'un navire de Port-La Nouvelle et d'un

navire sétois. Quelques difficultés matérielles sont survenues pour utiliser un hydrophone, mais celui-ci a pu être remplacé par le fournisseur. Les équipages ont un grand intérêt pour le projet et leur accueil à bord a été excellent. Les premiers résultats semblent satisfaisants au regard des objectifs du projet.



FISHWIND explore les interactions entre les parcs éoliens offshore et les activités de pêche artisanale, afin de développer des solutions éco-conçues favorisant la biodiversité et l'économie bleue,
© www.fishwind.fr

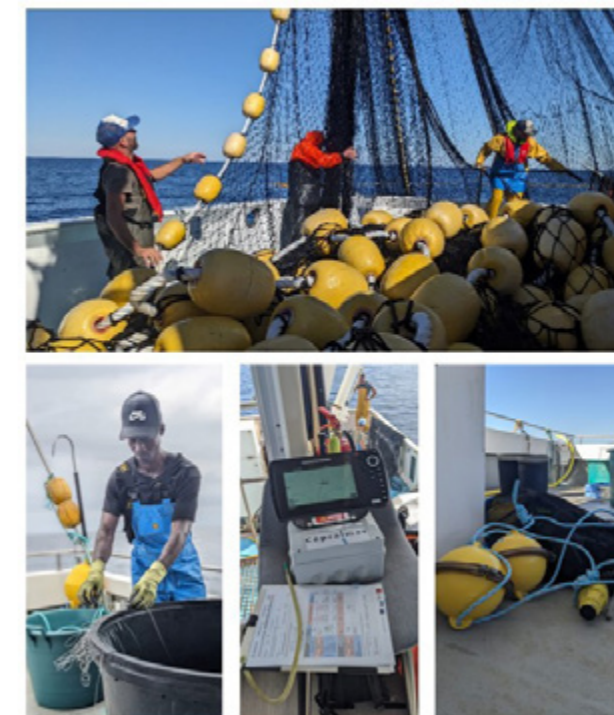
Porteur :



Partenaires et prestataires :



Financeurs :



Montage photos BA 2025, Cépralmar

II.1.2 - Des projets de terrain pour améliorer les connaissances et contribuer à une exploitation durable des ressources

Projet COPENAC (2023-2025), COnnaissance de la PÊcherie de NAsse Changeante



Noisettes de mer

Contexte et objectifs :

La nasse changeante (*Nassarius mutabilis*), ou noisette de mer, est un petit gastéropode exploité à l'aide de nasses, par les navires petits-métiers artisans du golfe du Lion, depuis 2011. Les débarquements ayant rapidement augmenté, les pêcheurs, soucieux de leur impact sur cette ressource, ont entamé une réflexion sur **la mise en place de mesures de gestion pour assurer la durabilité de cette pêcherie**. Le projet PEEENAC, mené entre 2018 et 2021, a permis d'acquérir les premières connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce. Le

projet **COPENAC**, porté par l'OP du Sud en partenariat avec le Cépralmar, vise à permettre de **suivre plus en détail l'activité de pêche**, en complétant les informations sur l'exploitation de la ressource, sur les pratiques et l'effort de pêche, et sur son impact sur l'environnement. Deux différents protocoles ont permis de collecter les indices d'abondance (CPUE), l'effort de pêche, la distribution des tailles, ainsi que l'évolution de la taille moyenne et du poids moyen des individus dans le temps et en fonction de **3 secteurs différents**.

Chiffres clés :

2

protocoles
scientifiques

3

secteurs de
pêche

Résultats :

La pêcherie de noisette de mer de l'OP du Sud connaît une forte dynamique depuis 2018, avec un nombre de navires passant de **24 à 41 unités en 2024**. Dans le même temps, les débarquements ont été multipliés par plus de trois, atteignant **226 tonnes** pour une valeur de **1,28 M€**. Cette croissance s'accompagne d'une spécialisation accrue, la part de cette espèce dans le chiffre d'affaires passant de **27 % à 41 %**, avec un nombre de navires dépendants (>50% du CA) **multiplié par quatre**. Malgré ce dynamisme, la flottille fait face à plusieurs enjeux, notamment le **vieillessement des navires**, la **réduction des équipages** et des **difficultés de renouvellement dans certains ports**, qui pourraient à terme fragiliser la pérennité de l'activité.

Dans le cadre du projet COPENAC, le suivi de la pêcherie a été réalisé sur la période de pêche la plus active, comprise entre avril 2024 et mai 2025. De manière générale, l'effort de pêche apparaît relativement stable au cours de la saison, avec une moyenne comprise **entre 192 et 230 paniers par marée**. Les CPUE (captures en g/panier) mettent en évidence des différences entre secteurs, avec des valeurs **les plus élevées observées dans le secteur de Port-Saint-Louis-du-Rhône** et les plus **faibles dans celui des Saintes-Maries-de-la-Mer**.

CPUE moyen (g/panier) :

405 ± 196

à Agde

495 ± 226

à Grau du Roi

600 ± 159

au Port-Saint-Louis-
du-Rhône

356 ± 272

à Sainte-Marie-
de-la-Mer

Cependant, la série temporelle issue du projet COPENAC reste encore limitée et ne permet pas, à ce stade, de mettre en place des modèles statistiques robustes. Dans ce contexte, l'analyse de l'abondance relative repose principalement sur les **DPUE** (débarquements par unité d'effort), calculés à partir des données déclaratives des pêcheurs issues des logbooks.

Cette analyse, sur la période 2015-2024, met en évidence une stabilité globale de l'abondance relative de la nasse changeante, sans tendance marquée à la hausse ou à la baisse. Certaines fluctuations interannuelles sont toutefois observées, avec **des niveaux d'abondance plus faibles en 2016 et 2022, et plus élevés en 2019 et 2024**. L'**effet saisonnier** est particulièrement structurant, avec des rendements élevés entre décembre et mai, et une baisse significative durant la période estivale. Par ailleurs, une part importante de la variabilité observée est liée aux **différences entre navires**, traduisant l'influence des pratiques de pêche sur les performances. Dans l'ensemble, ces résultats ne mettent **pas en évidence de déclin du stock à ce stade**, mais soulignent la **nécessité de poursuivre le suivi** afin de détecter d'éventuelles évolutions à plus long terme.

L'analyse des indicateurs basés sur la taille (LBI) met en évidence une situation contrastée. D'une part, **une amélioration est observée en 2024-2025** concernant la **conservation des juvéniles** et **l'optimisation du rendement**, indiquant que les individus sont majoritairement capturés à des tailles proches de la maturité sexuelle. Cependant, **plusieurs signaux d'alerte persistent** comme une faible proportion de grands individus dans les captures, une pression de pêche parfois supérieure au niveau durable et un risque de surpêche de croissance, susceptible d'affecter le potentiel reproducteur du stock. À l'échelle de la pêcherie, l'analyse met en évidence **des dynamiques contrastées entre les trois secteurs étudiés**, traduisant des différences à la fois en termes de productivité, de structure du stock et de pression de pêche.

L'étude des captures accessoires met en évidence une forte sélectivité de la pêcherie, l'espèce cible représentant en moyenne **81 % des captures totales en poids**. Les captures accessoires (19 %) sont principalement constituées de **gastéropodes, de crustacés et d'échinodermes**, sans identification d'espèces protégées ou à statut particulier. Concernant les appâts, la pêcherie repose majoritairement sur des **espèces locales**, dominées par la bogue, suivie de l'allache, du mullet et du chinchard. Enfin, l'analyse des interactions avec les habitats montre que l'activité se concentre principalement sur des **fonds sablo-vaseux**. Bien que certains points de pêche soient situés à proximité de zones protégées, aucune interaction directe avec des habitats sensibles n'a été mise en évidence à ce stade. Dans un contexte de pêcherie à données limitées, les résultats du projet COPENAC permettent d'identifier plusieurs leviers d'amélioration pour la gestion de la ressource *Tritia mutabilis*.



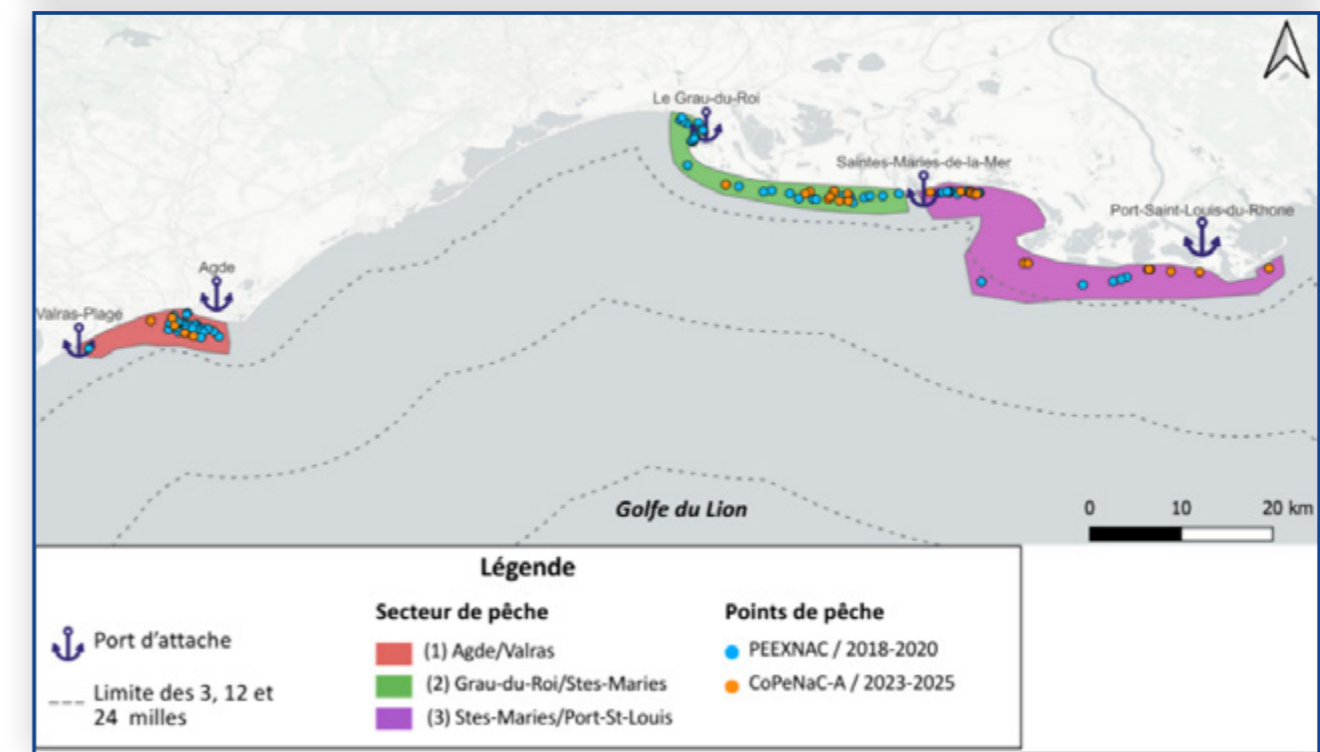
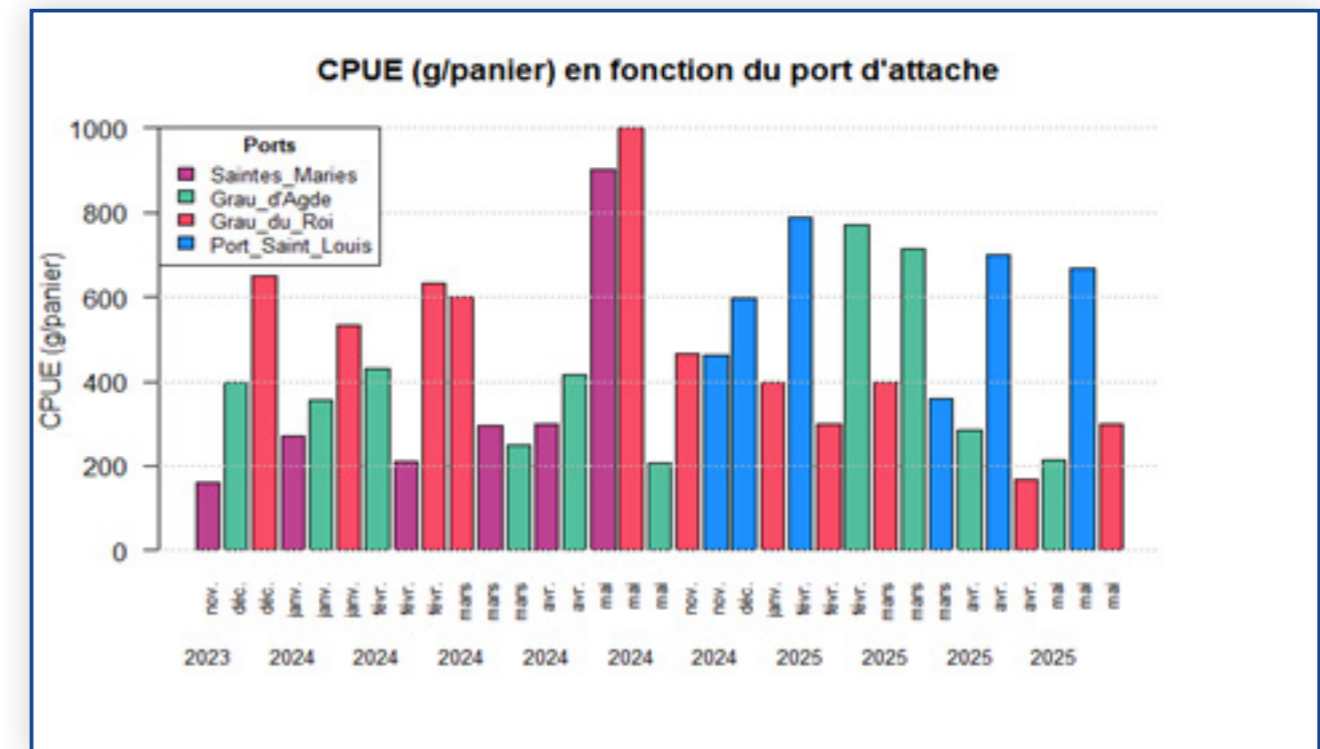
Biométrie d'une capture de noisette de mer

Les résultats issus du projet COPENAC apportent des éléments nouveaux sur l'état de la pêcherie de la nasse changeante dans le golfe du Lion. Les indicateurs biologiques mettent en évidence la **nécessité de renforcer la préservation des grands individus**, afin de maintenir le potentiel reproducteur du stock. Par ailleurs, les différences observées entre secteurs suggèrent l'intérêt d'une approche de gestion spatialisée, en tenant compte des spécificités locales et environnementales. Dans cette perspective, plusieurs pistes peuvent être envisagées : un **ajustement des pratiques de pêche** (effort, sélectivité), une réflexion sur des **mesures de gestion par zone** et une **poursuite et renforcement du suivi scientifique**. Enfin, la dynamique engagée entre professionnels, scientifiques et structures de gestion constitue un atout majeur pour le développement d'une gestion adaptative et concertée, essentielle à la durabilité de la pêcherie.

Livrables :



Projet COPENAC (2023-2025). Connaissance de la Pêcherie de Nasse Changeante Rapport Final (Juillet 2023 – Octobre 2025) : objectifs, méthodes, résultats, conclusions. 106p.



Porteur :



Financeurs :



Suivi palourde, oursin et poivre (POP)



Plongeurs du Cépralmar réalisant un transect dans l'Étang de Thau. Crédit photo : @ Julie PATARIN-JOSSEC

Contexte et objectifs :

Le murex (*Hexaplex trunculus*), l'oursin comestible (*Paracentrotus lividus*) et la palourde (*Ruditapes decussatus*) sont des ressources exploitées par les pêcheurs professionnels de l'étang de Thau, en raison de leur forte valeur commerciale. Un suivi scientifique, intégré au Réseau d'Observatoire Lagunaire (ROL) depuis 2021, collecte des données sur ces trois espèces, représentant des groupes biologiques distincts : gastéropodes, échinodermes et bivalves. Elles jouent un rôle clé en tant qu'**indicateurs de l'état du milieu**.

Le suivi de la palourde a été abandonné en 2024, après confirmation de l'effondrement des populations, comme mis en lumière par le projet PALTEVA.

Le suivi scientifique des 2 espèces commerciales, à savoir l'oursin comestible (*Paracentrotus lividus*) et le murex (*Hexaplex trunculus*), se fait sur **38 points de la lagune**, avec **deux campagnes annuelles** (printemps et automne). Des transects de 20 m x 2 m sont réalisés en plongée, permettant de caractériser les habitats et d'effectuer des biométries détaillées.

Chiffres clés :

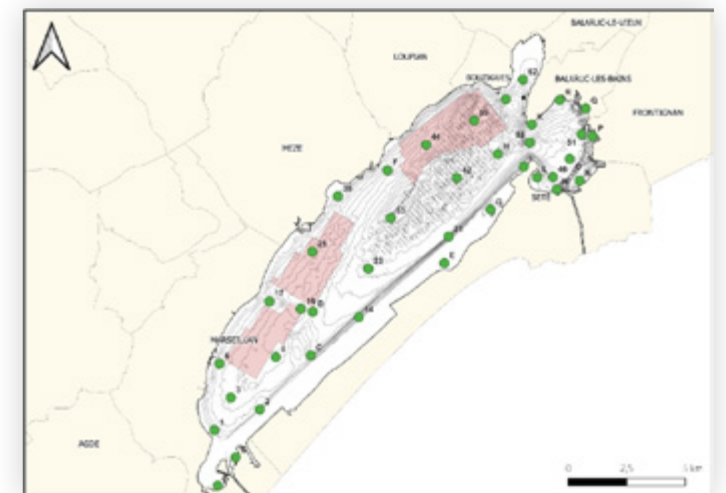
<h1>38°</h1> <p>sites suivis</p>	<h1>2</h1> <p>campagnes annuelles</p>	<h1>2</h1> <p>espèces commerciales</p>
----------------------------------	---------------------------------------	--

Résultats :

En 2025, la campagne de printemps s'est déroulée du 1^{er} au 14 avril, et celle d'automne du 27 août au 11 septembre. La densité moyenne des poivres et des oursins était respectivement de **1,6 et 0,04 ind./m²** au printemps, et de **0,7 et 0,03 ind./m²** à l'automne.

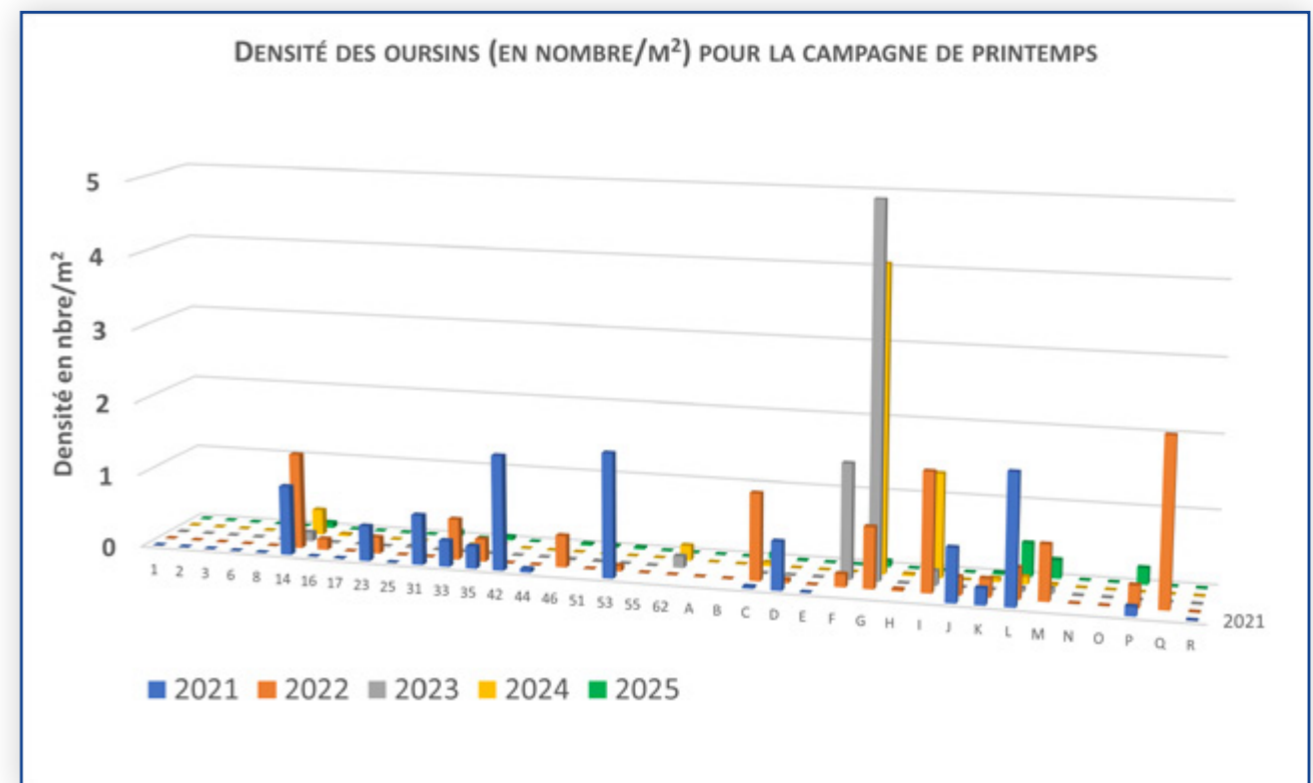
Depuis le début du suivi en 2021, une **tendance générale à la baisse** est observée pour les oursins sur la majorité des sites. Seuls 12 sites sur 38 présentent encore des oursins, avec des densités globalement faibles, inférieures à **0,08 ind./m²** au printemps.

L'évolution des poivres apparaît plus variable. Une analyse plus approfondie est nécessaire pour conclure quant à leur dynamique.



Sites échantillonnés dans le cadre du suivi POP

Livrable :



Evolution de la densité d'oursins sur les différents sites pour les campagnes de printemps

Financiers :



PALRNJ (PALourde, Recrutement, Naissain, Juvéniles)



Sacs de captage de palourde mis en place

Contexte et objectifs :

Le projet PALRNJ (PALourde, Recrutement, Naissain, Juvéniles) vise à restaurer écologiquement une espèce patrimoniale à forte valeur commerciale et ingénieuse d'écosystème de la bioturbation : la **palourde endémique européenne** *Ruditapes decussatus* (Linné, 1758), dans le bassin de Thau, site protégé européen (Natura 2000). L'effondrement de cette espèce, désormais confirmé par les résultats du projet **PALTEVA 2023** (Patrissi et al. 2023), est probablement le résultat d'une **combinaison de pressions** qui ont été peu étudiées de manière intégrée jusqu'à présent. Le **manque d'eau douce et de nutriments** et la **salinisation** induite par la diminution des précipitations, la pollution, l'oligotrophisation et le **contexte épidémique** lié à l'OsHV1- μ var et aux bactériémies associées depuis 2008, font partie des **17 causes** possibles de cet effondrement, suggérées par les pêcheurs

lors de l'enquête socio-anthropologique réalisée en 2022 (Dahuron et al. 2022). Le projet PALRNJ propose de **combinaison des solutions naturelles** (collecte de naissain endémique) et une **approche restauratrice** (suivi d'élevage) en utilisant les **palourdes endémiques** (aux stades larve, recrutement et juvéniles) pour :

- **Mettre en évidence les sources de pression** sur cette espèce exploitée de manière globale et systémique ;
- **Définir des indicateurs de succès** pour limiter les pressions et dimensionner un programme de restauration de cette espèce sur l'étang ;
- **Réunir les acteurs autour d'un diagnostic initial concerté et partagé** ainsi que d'une prospective sur l'avenir de cette espèce.

Résultats :

Les objectifs techniques sont de **collecter des larves de palourdes** et faire **pré-grossir des juvéniles dans des dispositifs** (sac en filet avec 5kg de brisures d'huître et graviers roulés de rivière selon une méthode japonaise, testée sur Thau au cours d'une étude réalisée avec le Lycée de la mer Paul Bousquet). La mise en place de ces dispositifs permettra d'explorer la variabilité spatiale du succès de captage et des taux de survie et déterminer les facteurs de succès ou de mortalité.

En mai 2025, sur **6 sites de la lagune de Thau**, une **quarantaine de poches par site** a été mise en place avec la collaboration des pêcheurs de la Prud'homie de Thau-Ingril et le CRPME Occitanie. Une évaluation du succès du recrutement a été menée en fin d'année. De **7 à 292** palourdes par sac ont été comptabilisées par collecteur **avec des mortalités < 10%**. Malheureusement, sur cette première année, l'ensemble de ces palourdes sont des palourdes jaunes *Polittapes aureus* et non l'espèce recherchée.

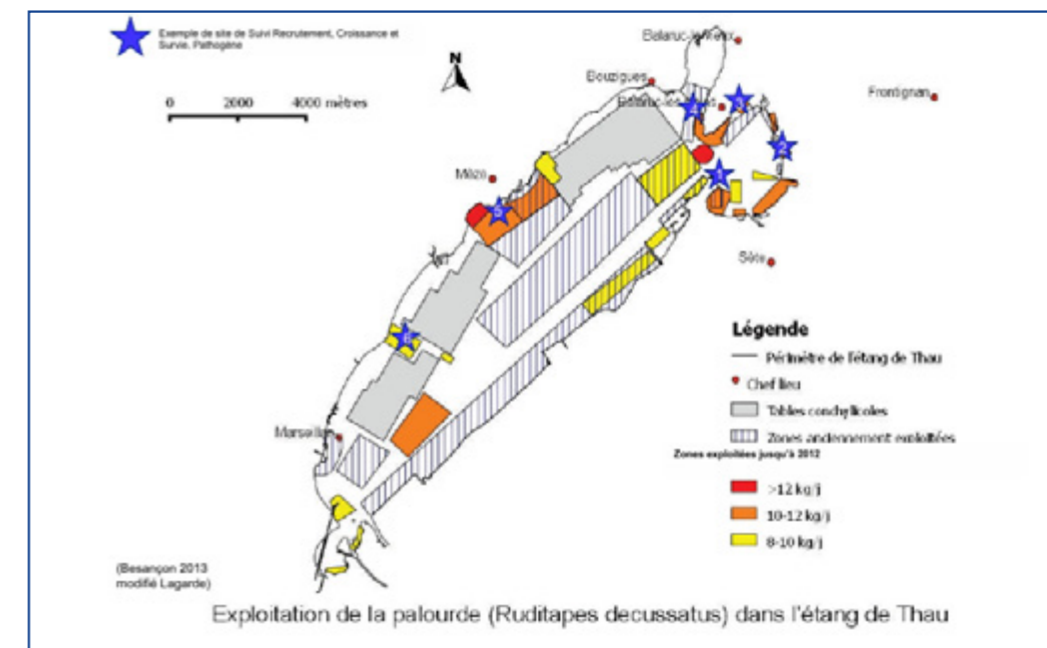
Une évaluation de cette première année d'expérience sera faite début 2026 afin d'affiner le protocole pour cette seconde année.



Sac en filet avec 5 kg de brisures d'huîtres et de gravier de rivière



Récupération des structures de captage pour biométrie



Carte des sites d'étude du projet PALRNJ

Chiffres clés :

6°

sites enquêtés sur la lagune de Thau

40

poches environ par sites

10%

taux de mortalité maximum par collecteurs

Partenaires :



Financiers :



II.2 - LA FILIÈRE CONCHYLICOLE

La conchyliculture en Occitanie demeure une filière économique territoriale majeure, mobilisant plus de **400 entreprises** et près de **2 500 emplois directs et indirects**. Implantée aussi bien en lagune qu'en mer ouverte, elle participe activement à l'identité, à l'attractivité et à l'équilibre économique du littoral régional.

L'année écoulée a cependant confirmé l'ampleur et la durabilité des difficultés qui pèsent sur l'activité. L'élévation des températures et les épisodes de déficit en oxygène augmentent la **vulnérabilité des coquillages**, à l'image de la malaïgue survenue fin juin 2025. À cela s'ajoute l'expression de pathogènes, connus ou émergents, entraînant des mortalités significatives, et des perturbations de la commercialisation, à l'image de la fermeture en fin d'année 2025. Tous ces éléments renforcent la pression sur les exploitations.

Face à cette accumulation de risques, le Cépralmar a poursuivi ses actions et en a engagé de nouvelles en faveur de l'adaptation de la filière. Les travaux conduits ont visé à **renforcer les capacités d'anticipation et de résilience des entreprises**, en s'appuyant sur une meilleure connaissance du fonctionnement des écosystèmes, sur l'innovation et l'accompagnement technique des professionnels. L'enjeu est double : **sécuriser les productions dans un environnement de plus en plus instable** et **soutenir l'évolution des modèles économiques vers davantage de robustesse et de valeur ajoutée**.

Le programme de travail annuel s'est ainsi structuré autour de deux axes complémentaires : **la pérennisation de l'observation et du suivi de la ressource** afin d'améliorer la compréhension des phénomènes en cours, et le **développement d'outils et de démarches** permettant d'anticiper et de s'adapter aux changements.

Les interventions ont été menées sur l'ensemble de la façade maritime d'Occitanie, en lagunes comme en mer ouverte, afin d'apporter des réponses opérationnelles et directement mobilisables par la profession. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la phase II du Contrat de filière conchylicole de Méditerranée, dont le Cépralmar est signataire.

II.2.1 - Suivre la ressource conchylicole

En 2025, le Cépralmar **a poursuivi ses engagements concernant le suivi des ressources conchylicoles en Occitanie**, une action indispensable à l'amélioration des connaissances et à l'anticipation des changements. L'observatoire conchylicole opéré grâce aux projets SIPEN et VALERIAN, réalisés conjointement avec les autres Centres Techniques Régionaux (CAPENA, SMIDAP, SMEL) s'est poursuivi, permettant d'alimenter le Réseau d'Observation Lagunaire géré par le SMT.

Projet SIPEN : Suivi Interrégional des Performances d'Élevage du Naissain d'huître creuse

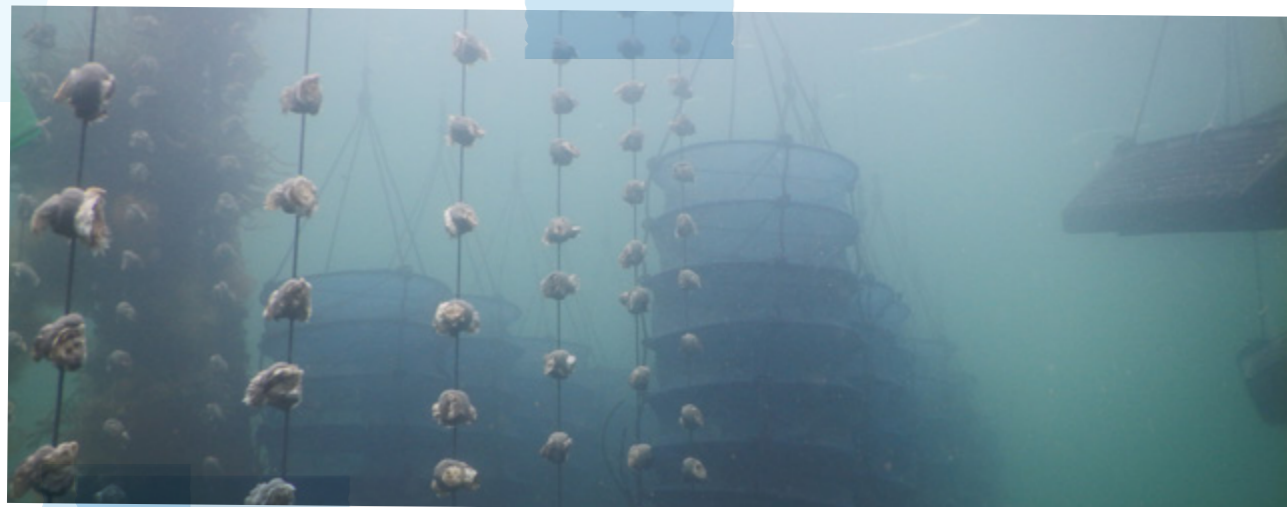


Photo en plongée de cordes d'huîtres collées et de lanternes de naissain

Contexte et objectifs :

Le Cépralmar met en œuvre depuis 2021 le **suivi SIPEN** qui a pour objectif de réaliser une évaluation spatio-temporelle des performances de différents types de naissains disponibles sur le marché, et de comparer les bassins de production ostréicoles entre eux. Ce suivi est déployé par les quatre CTRs de façon synchrone sur toutes les façades selon un protocole standardisé. Les lots de naissain utilisés dans le cadre du SIPEN sont les suivants : **diploïde et triploïde d'écloserie, naturel de Charente et d'Arcachon.**

En Méditerranée, le Cépralmar a déployé le SIPEN sur **deux tables expérimentales** : à Bouzigues dans la lagune de Thau et à Leucate. Les paramètres de mortalités et de croissances des huîtres creuses sont évalués à la fin de la phase de pré-grossissement en lanterne et de grossissement sur cordes afin d'obtenir des taux de survie/mortalités (%), des gains de poids moyens (g) et des rendements (kg/1000 individus) par phase d'élevage.

Chiffres clés :

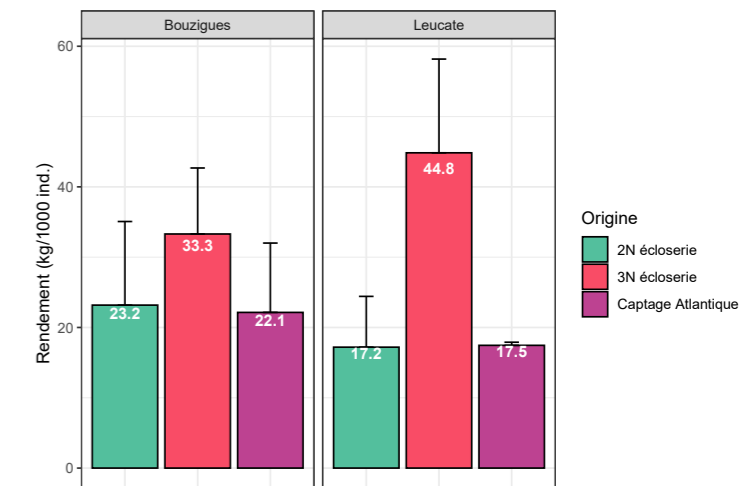
2°
sites : Thau & Leucate

26%
de mortalité moyenne des adultes à Bouzigues et Leucate

27
kg/1000 individus, rendements moyens à Bouzigues

Résultats :

Les huîtres sur cordes ont présenté **peu de mortalités en 2025** avec des taux de **26 %** à Bouzigues et à Leucate. Leur croissance a été plus élevée à Bouzigues, avec des poids moyens finaux de **105 g** contre 74 g à Leucate. Nos suivis ont permis de calculer des rendements en kg pour 1000 huîtres de 16 g collés sur corde (Fig. ci-contre). **Les rendements moyens sont plus équivalents à Bouzigues** (27 kg/1000 ind.) et à Leucate (28 kg/1000 ind.).



Rendement moyen (+-sd) en kg pour 1000 huîtres

Livrables :



SIPEN Occitanie bulletin 2025



Rapport final national 2025

Porteur :



Partenaires :



Financeurs :



Projet VALERIAN : VALorisEr les Réseaux InterrégionAux et Nationaux pour l'aquaculture



Lancement officiel du projet en 2024

Contexte et objectifs :

Le projet VALERIAN porté par le Cerema, en partenariat avec les quatre CTRs, bénéficie d'un financement FEAMPA national pour la période 2023-2026. Il a pour objectif de **recueillir, harmoniser et valoriser les données d'observations conchylicoles sur les différentes façades maritimes**. Cela passe notamment par la production d'informations spatialisées utiles au développement des filières aquacoles dans la rubrique Aquaculture du portail Géolittoral développé par le Cerema depuis 2020. Dans ce contexte, le Cépralmar s'est engagé à récolter et à fournir des données

mensuelles sur les **performances des huîtres creuses élevées en pré-grossissement en lanternes et grossissement sur cordes dans les lagunes de Thau et de Leucate**. Tous les mois, des comptages et des pesées sont réalisés afin d'obtenir des taux de survie/mortalités (%), des gains de poids moyens (g), ainsi que des taux de chair (%) par origine et par phase d'élevage. Dans la lagune de Thau des données sont également récoltées sur le taux de chair des moules, et sur les taux de mortalité depuis 2024.

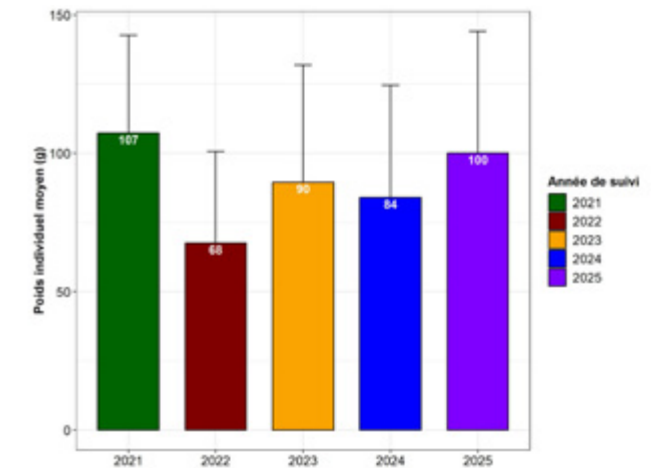
Chiffres clés :

55%
de mortalité moyenne sur le cycle complet
(pré-grossissement, grossissement)

100
g (+/-40g) de poids unitaire moyen des huîtres adultes en fin de cycle

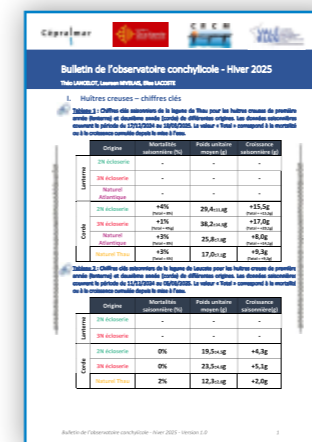
Résultats :

La collecte de données sur les performances des huîtres creuses en élevage arrive dans sa 6ème année dans la lagune de Thau. **En 2025, les mortalités des huîtres adultes étaient comparables à celles de 2023 et 2024**. Les poids moyens finaux ainsi que les taux de croissance des huîtres adultes ont été **significativement plus élevés en 2025** qu'en 2023 et 2024 (Fig. ci-contre).



Comparaison interrannuelle des poids moyens (+-sd) individuels d'huîtres adultes obtenus en fin de cycle

Livrables :



Bulletins de l'observatoire conchylicole trimestriels (hiver, printemps, été, automne 2025)



Bilan annuel de l'observatoire ostréicole d'Occitanie 2025

Porteur :



Partenaires :



Financeurs :



Suivi de la reproduction et du captage de l'huître creuse dans la lagune de Thau



Comptage sur coupelle

Contexte et objectifs :

Le Cépralmar et ses partenaires se sont engagés depuis plusieurs années à **accompagner les professionnels pour le développement du captage d'huîtres creuses** au niveau des concessions conchylicoles. Cela dans l'objectif de diversifier les possibilités d'approvisionnement en naissain et de bénéficier d'une huître locale, potentiellement mieux adaptée aux conditions environnementales locales.

L'objectif est d'**affirmer le potentiel de la lagune de Thau comme zone de captage**, et de **renseigner la variabilité**, sur plusieurs années, de l'ensemble du cycle d'élevage.

En 2025, le Cépralmar a également commencé à **opérer les sorties de pêche de larves** pour le compte de l'Ifremer dans le cadre du réseau national Ecoscopa.

Chiffres clés :

29

sorties réalisées pour les prélèvements de larves par pompage

3

sites prélevés sur la lagune

3250

naissains vivants par collecteur (45 coupelles) en moyenne

Résultats :

Vingt-neuf sorties ont été réalisées entre mi-juin et mi-septembre pour les prélèvements de larves par pompage, **sur trois sites de la lagune**. Le captage en fin de saison a été évalué chez différents professionnels ainsi que sur les tables expérimentales du Cépralmar (Bouzigues et Mèze). Les collecteurs ont été mis à l'eau entre fin juin et début juillet et les bilans ont été réalisés au mois de novembre 2025.



Naissain capté sur coupelle

Les comptages exhaustifs sur coupelle ont permis de dénombrer en moyenne **3250 naissains vivants par collecteur** (45 coupelles), avec une fixation plus importante dans le secteur de Bouzigues. Après passage au détroc des coupelles, **700 individus (> 4 mm)** en moyenne ont été récupérés sur un collecteur de 45 coupelles. Pour un carré de collecteurs, on pouvait donc espérer récupérer plus de 40 000 naissains cette année, **un moins bon résultat qu'en 2024** mais une belle année de captage tout de même. Il est important de noter que les résultats sont très variables d'une année sur l'autre et d'un site à l'autre. La poursuite de ces suivis permettra de mieux comprendre cette variabilité.

Livrables :



Bilan annuel 2025

Partenaires :



Financeurs :



II.2.2 - Innover pour s'adapter aux changements

Relancer l'élevage d'huître plate en Méditerranée



Lot d'huîtres plates prêtes à planter

Contexte et objectifs :

En 2025, le Cépralmar a poursuivi son partenariat avec la plateforme Stella Mare de l'Université de Corse et la coopérative conchylicole de Méditerranée, visant à mesurer les performances d'élevage de naissains d'huître plate corse dans la lagune de Thau. **Les suivis se déroulent depuis 2023 chez plusieurs professionnels et sur les tables expérimentales du Cépralmar.**



Naissain d'huîtres plates

Chiffres clés :

3⁺

années de suivis chez des professionnels partenaires

20 000

naissains mis à l'eau chez 14 professionnels

Résultats :

Depuis 2023, trois lots ont été mis à l'eau sur le bassin de Thau (juin 2023, juillet 2024, mars 2025) chez différents professionnels. Les suivis concernent les phases de pré-grossissement et de grossissement jusqu'à taille commerciale.

Lot 2023 : fin du cycle de production. Environ 18 000 naissains ont été mis à l'eau chez 14 professionnels. Après en moyenne 2 ans de croissance, environ 4,5 t d'huîtres plates ont été commercialisées courant 2025.

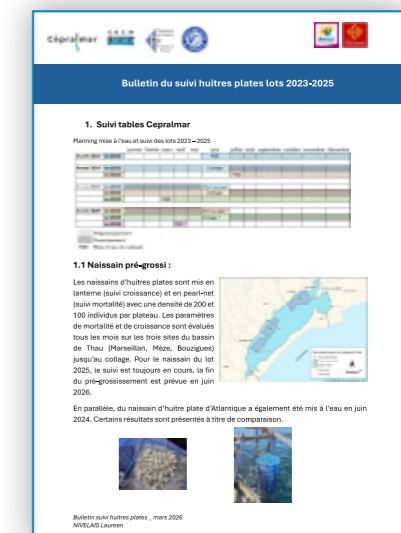


Naissain d'huîtres plates mis en lanterne

Lot 2024 : phase de grossissement. Environ 12 000 naissains ont été mis à l'eau chez 7 professionnels. Le cycle de production se termine, les premières ventes sont prévues courant 2026. Les mortalités ont été très hétérogènes selon les sites suivis, comprises entre 10 et 100 %.

Lot 2025 : phase de pré-grossissement. Environ 20 000 naissains ont été mis à l'eau chez 14 professionnels. Une forte mortalité a été enregistrée après la mise à l'eau du naissain, de 90 à 100 % chez 10 professionnels. Certains conchyliculteurs ont néanmoins pu planter une partie du naissain fin 2025. Les suivis se poursuivent avec une nouvelle arrivée de naissains en mai 2026.

Livrables :



Bulletin du suivi 2023-2025

Partenaires :



Financeurs du Cépralmar :



Relancer la mytiliculture en mer



Moules

Contexte et objectifs :

Le littoral d'Occitanie dispose d'un potentiel de développement pour l'aquaculture en mer aujourd'hui encore sous-exploité, notamment du fait des difficultés de production des moules en raison du risque important de prédation par les dorades. De nombreux professionnels souhaitent aujourd'hui reconquérir la mer, en considérant de nouvelles techniques de production telles que les **filières italiennes**. Ce retour à la mer représente également une opportunité de **pallier les difficultés de la production de moules en étang** (température estivale trop élevée pour la survie de l'espèce).

Le projet moule en mer a été réalisé entre 2023 et 2024 afin d'acquérir les références zootechniques de la production de façon standardisée tout au long du cycle d'élevage. En 2025, le Cépralmar a poursuivi certains suivis biologiques nécessaires à l'**accompagnement des professionnels vers la reconquête de la mer**.

Chiffres clés :

2

années de suivis sur 3 secteurs en mer

10 000

individus captés en moyenne par mètre de corde

11-15%

faible taux de chair sur les individus en 2025

Résultats :

Le suivi du captage a été réalisé sur trois sites, deux sur le lotissement Sète-Marseillan et un à Vendres. En moyenne en 2025, **10 000 individus se sont fixés par mètre de corde**. Plusieurs mesures ont mis en avant une **densité de naissains plus importante en haut du capteur** par rapport à la partie basse ; cette tendance sera à valider par des suivis complémentaires.

Le taux de chair a été suivi sur **quatre sites**, trois sur les filières Sète-Marseillan et un à Vendres

entre juin et septembre 2025. La saison 2025 a été marquée par de **faibles taux de chair sur l'ensemble des sites suivis**. Ces derniers ont varié en moyenne entre **11 % et 15 %**, avec un léger pic de remplissage au mois d'août. **Les valeurs sont inférieures aux valeurs mesurées en 2023-2024** (moyenne entre 17 % et 20 %).

Livrables :



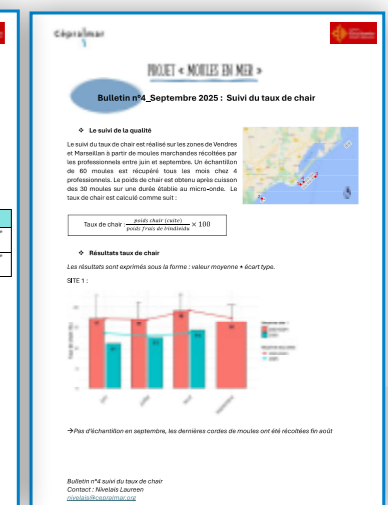
Biométrie d'un échantillon de moules



Cordes de moules sur filière en mer



2025-06_Bulletin n°4 captage moules en mer



Bulletin taux de chair moule en mer

Partenaire :



Financiers :



OPTimisation des PARcours zootecniques pour une meilleure Résilience des entreprises et des produits de Qualité (OPTIPARQ)



Naissains d'huîtres dans un casier Sealadder

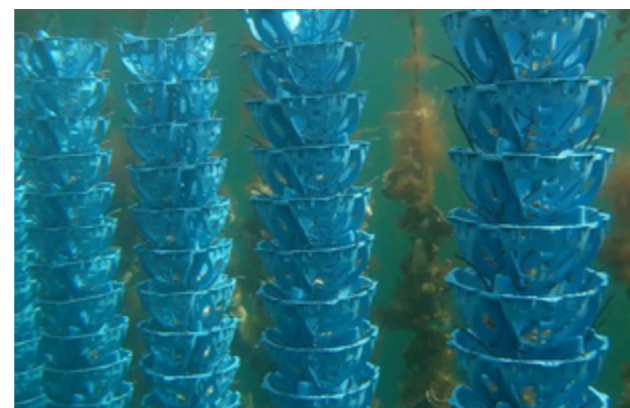
Contexte et objectifs :

La conchyliculture en Méditerranée est unique et spécifique, tout d'abord par son mode de production : un élevage sur cordes et sur tables, mais aussi par les conditions climatiques méditerranéennes et les milieux de production, majoritairement lagunaires, qui confèrent aux huîtres et moules toute leur originalité. Dans un contexte de changement climatique, les lagunes connaissent aujourd'hui des menaces qui pourraient mettre en péril l'activité.

De manière individuelle, les professionnels de la façade s'adaptent, en s'appuyant par exemple sur l'innovation. C'est notamment en capitalisant sur l'**exondation** que des systèmes alternatifs à l'élevage traditionnel sur cordes ont pu être développés par des conchyliculteurs

pionniers. Ces différents systèmes sont-ils adaptables aux différentes zones de production, aussi efficaces dans leur cycle de production et économiquement viables et vivables ?

Afin de commencer à répondre à ces questions, l'objectif du projet **OPTIPARQ** était de **conduire une expérimentation sur la totalité d'un cycle de grossissement**, en comparant différents systèmes innovants (Eco-écran, Exondex, casiers Sealadder) à un élevage traditionnel sur cordes. Au regard de l'évaluation des indicateurs de suivi, une approche technico-économique est également conduite afin d'évaluer la rentabilité des différents systèmes et de bâtir un parcours zootecnique optimisé.



Système Eco-écran

Chiffres clés :

30-60%

taux de mortalité les plus élevés sur cordes et les toiles exondex

Résultats :

Le cycle de production démarré en 2025 s'est poursuivi jusqu'en mars 2026. Certaines tendances ont déjà été mises en avant grâce aux suivis de mortalité et de croissance réalisés courant 2025.

Mortalité :

- Les cordes et les toiles exondex présentent en moyenne les **mortalités les plus élevées** (entre 30 et 60 %) et les paniers sealadder les plus faibles (entre 5 et 23 %) ;
- Les paniers et les éco-écrans permettent de **protéger les huîtres de la prédation**.

Croissance :

- Les **gains de poids paraissent plus importants sur les cordes**, les 3 autres systèmes sont similaires entre eux.

Analyse technico-économique :

- L'**investissement initial est conséquent** pour équiper une table avec des éco-écrans et des paniers Sealadder.

Les dernières données seront recueillies en fin de cycle de production courant mars 2026 et permettront d'affiner l'analyse technico-économique.



Huîtres collées sur corde



Huîtres collées sur toile exondex

Livrables :



Courte vidéo explicative du projet

vimeo.com/1184084408

Partenaires :



Cofinanceurs :



II.3 - DIVERSIFICATION AQUACOLE

HOLOPROD



Enclos de grossissement expérimental déployés dans les salins de Gruissan

Contexte et objectifs :

Le projet HOLOPROD, porté par le groupe Barba en partenariat avec le Cépralmar et CAPENA, est financé sur la période 2024-2026. Il vise à **créer la première filière française responsable d'holothuriculture** (élevage du concombre de mer). Le groupe Barba assure la **production de juvéniles d'*Holothuria tubulosa* en écloserie**, lesquels sont ensuite transférés dans le milieu naturel où la phase de grossissement est assurée par les centres techniques. En 2025, le Cépralmar a opéré des suivis sur **trois sites de Méditerranée** : Thau, les salins de Gruissan et la Baie de Tamaris (en partenariat avec l'Institut Paul Ricard).

Sur chacun des sites, trois enclos ont été installés dans lesquels la survie et la croissance des holothuries ont été suivies à des fréquences régulières. À terme, l'objectif est de transférer aux professionnels **des parcours zootechniques adaptés à chaque site** permettant de générer une activité rentable.

Chiffres clés :

3°

sites de grossissement en 2025
(Thau, les salins de Gruissan et la Baie de Tamaris)

15.3

g de poids individuel moyen des sujets sur la baie de Tamaris

Résultats :

En 2025, sur les trois sites, une belle croissance a été observée pendant la période estivale et jusqu'à l'automne. En hiver, la croissance a été nulle mais les **taux de survie observés dans des conditions difficiles (forte baisse des températures) sont encourageants.**

Résultat de croissance sur les trois sites

	Date de la mesure	Poids individuel moyen (g)	Jours depuis la mise à l'eau	Croissance totale (g.j ⁻¹)	Croissance moyenne	Ecart-type croissance
Thau	28-11-2025	10,0	140		0,06	0,03
Gruissan	11-12-2025	3,6	120		0,01	0,01
Tamaris	06-01-2026	15,3	204		0,06	0,01



Juveniles d'holothurie
Holothuria tubulosa

Porteur :



Partenaire :

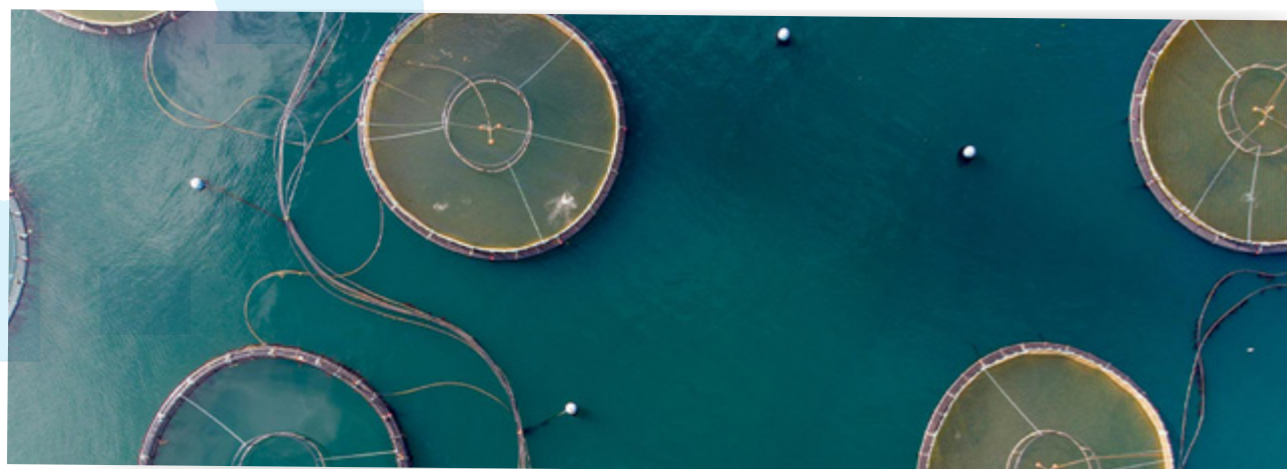


Financeurs :



AZA4ICE*

Identification de zones pour le développement de l'aquaculture circulaire



Aquaculture circulaire © interreg-euro-med.eu

Contexte et objectifs :

Le projet européen AZA4ICE a pour objectif de **promouvoir des pratiques aquacoles durables et circulaires qui protègent les écosystèmes et préservent les ressources aquatiques**. Il s'appuie sur une méthodologie de calcul (C-AZA) développée dans le projet pour identifier et gérer des zones d'aquaculture appropriées dans les eaux intérieures et côtières, en tenant compte des aspects environnementaux et socio-économiques.

L'approche favorise des **environnements participatifs multipartites** visant à une meilleure appropriation de la transition et à une adaptation de la gouvernance et du cadre réglementaire. Le Cépralmar s'est associé au CRCM pour appliquer cette méthodologie en Méditerranée, en réponse à une sollicitation du Pôle Mer qui coordonne le projet pour la France. La lagune de Thau a été choisie comme site pilote.

***Allocated Zones for circular Aquaculture to trigger the transition to an Inclusive and Circular Economy**

Résultats :

En 2025, le Cépralmar a travaillé au déploiement de la méthodologie C-AZA à l'échelle de la lagune de Thau. La compatibilité biologique de plusieurs espèces d'intérêt a été évaluée pour la lagune et différents scénarios ont été discutés au cours de réunions de consultations.

L'approche a montré le potentiel et l'intérêt de la **diversification** et de l'**association d'autres espèces** avec les coquillages pour renforcer la résilience du secteur conchylicole. Des **élevages multitrophiques** incluant, en plus des huîtres, des espèces dépositives (holothuries, muges) et/ou des autotrophes (algues) semblent offrir un réel potentiel.

Porteur :



Partenaire :



Financeurs :



AZA4ICE

Interreg
Euro-MED



Co-funded by
the European Union



Algoculture



Délégation Occitane pour le projet

Contexte et objectifs :

Les algues ont été au cœur des discussions au cours de l'année 2025 et le Cépralmar a participé à de nombreux événements au niveau régional et national.

Comme indiqué dans la feuille de route nationale, la filière algues est très clairement une filière d'avenir et le Cépralmar entend jouer son rôle d'appui technico-économique pour son déploiement en Occitanie. 2025 a ainsi vu l'élaboration du projet **CoCoAlg**, premier

test de coculture coquillages-algues en lagune méditerranéenne (coopération InterGalpa : Cépralmar, Université de Montpellier, CEVA, CRC Bretagne Nord). Il sera conduit en 2026 et 2027.

Photo de couverture : participation à l'atelier « culture des macroalgues » lors des journées nationales du DLAL FEAMPA les 25 et 26 septembre 2025.

Financeurs :





Cépralmar

BILAN D'ACTIVITÉ 2025



Cépralmar

Maison Régionale de la Mer

Quai Philippe Régy • BP 10118 • 34202 SÈTE

Téléphone : 04 99 02 02 30

E-mail : contact@cepralmar.org

Crédit photos et illustrations : @ Cépralmar sauf mentions contraires

Conception et réalisation : Cépralmar, CPIE Littoral d'Occitanie



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée